


DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

LE HANDICAP DANS L'ACCÈS AU DROIT

*Formation diplômante en 7 mois
(116h)*

*Accessible en formation initiale ou
continue*

La présence de juristes spécialisés dans le Droit du handicap est, depuis la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des chances et à l'autonomie de la personne handicapée, rendue indispensable dans les Services Publics les plus variés. En ce sens, les dispositifs d'accès au Droit recherchent aujourd'hui des juristes capables d'informer les justiciables en situation de handicap et aptes à accompagner des réformes en faveur de l'accès à la Justice pour tous.



**Une
spécialisation
d'avenir !**

➤ OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Enseigner les spécificités du Droit dans son application aux justiciables en situation de handicap
- Sensibiliser aux incidences du handicap sur l'individu et son environnement

➤ PUBLIC VISÉ

Formation initiale ou continue accessible à toute personne titulaire d'une Licence en Droit et / ou ayant une activité professionnelle dans le domaine du Droit, à la recherche d'une spécialisation de ce type

➤ CONDITION D'ADMISSION

Avant toute validation de l'inscription, un entretien obligatoire est organisé avec un Responsable des Études.

➤ INSCRIPTION

- Coût de la formation : 2400 euros
- Nombre de places : limité à 20
- Date limite de dépôt des candidatures : 15 juillet 2015

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Module 1 : Cadre sociologique (15h)

- Analyse sociologique du handicap en France (6h)
- Représentation sociale du handicap (6h)
- Prise en compte du handicap par la justice (3h)

Module 2 : Cadre légal : Vers la construction d'une loi pour l'égalité des chances (12h)

- De la déficience à la situation de handicap (3h)
- Approches comparées (3h)
- Ambitions européennes (3h)
- Etat des lieux (3h)

Module 3 : Dépasser les obstacles à l'accès au Droit (12h)

- Dépasser les obstacles psychologiques liés aux représentations sociales du handicap (3h)
- Dépasser les obstacles matériels (3h)
- Dépasser les obstacles à la communication (3h)
- Dépasser les obstacles à la compréhension (3h)

Module 4 : Aménagements du Droit commun spécifiques aux situations de handicap (11h)

- Dispositions dérogatoires communes à tous handicaps (Mesures fiscales, assurances, procédures pénales, etc.) (2h)
- Handicap sensoriel (3h)
- Handicap moteur (3h)
- Handicap mental / psychique (3h)

Module 5 : Problématiques juridiques récurrentes (25h)

- Le phénomène de discrimination (3h)
- Le phénomène de harcèlement (3h)
- Le phénomène des violences conjugales (3h)
- Le phénomène des violences faites aux mineurs (3h)
- Problématiques liées à l'emploi (10h)
- Prison et handicap (3h)

Module 6 : Les acteurs de l'accès au Droit (16h)

- L'avocat (2h)
- L'huissier (2h)
- L'interprète (2h)
- L'expert (2h)
- Le notaire (2h)
- Le magistrat (2h)
- L'entourage (2h)
- Le monde associatif et les acteurs sociaux (2h)

Module 7 : Vivre le handicap au quotidien (25h)

- Diversité des handicaps (3h)
- Cécité, malvoyance (3h)
- Surdit , malentendance (3h)
- Communication gestuelle / langue des signes (7h)
- Handicap moteur (3h)
- Souffrance et handicap psychique (3h)
- Handicap mental (3h)

Module 8 : Justice et handicap : donner un sens nouveau à sa pratique du droit (6h)

- Nouveaux métiers, nouvelles pratiques (2h)
- Se faire connaître auprès d'un public nouveau (2h)
- Réformer, moderniser, innover (2h)

Mémoire

Le mémoire rattaché au DU Accès au Droit et Justiciables handicapés est un document de 40 à 60 pages maximum dans lequel l'auditeur se doit de développer une problématique ayant trait à l'accès au Droit par les personnes handicapées.

L'auditeur est libre de choisir son sujet dès lors que ce dernier est validé par le Responsable pédagogique. Dans sa recherche, il bénéficiera de l'appui de l'équipe pédagogique du Diplôme.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LYON - FACULTÉ DE DROIT

Site internet : droit.univ-catholyon.fr

Téléphone : 04 72 32 58 99

Adresse : Université catholique de Lyon - Faculté de Droit - Secrétariat des formations - 23, Place Carnot - 69002 LYON Cedex

Responsables pédagogiques

Michel CANNARSA, Directeur de la Faculté de droit : mcannarsa@univ-catholyon.fr

Anne-Sarah KERTUDO, Juriste

Secrétariat - Retrait des dossiers de candidature

Delphine VINEGLA, assistante administrative : dvinegla@univ-catholyon.fr